

des résidus industriels ou contenant soit des matières azotées organisées ou altérables, soit des nitrites, soit de l'acide sulfhydrique ou des sulfures, doit être considérée comme pouvant être nuisible à la santé. (*)

110. " Il est facile de s'assurer si l'eau de la même nappe prise d'une part en dehors de la zone d'action de ces causes de contamination, d'autre part dans les centres de population ou près des habitations. "

Nous partageons entièrement l'avis de la Société Royale des sciences naturelles et médicales de Bruxelles. Il est à désirer que toutes les municipalités s'inspirant de ces propositions, prennent tous les soins possibles, quand elles dotent une ville d'une distribution d'eau.

A. HAMON.

Paris, 5 juillet.

L'HYGIÈNE OCULAIRE

L'homme ne meurt pas, il se tue, a dit un grand médecin.

Tous ceux qui ont écrit sur l'hygiène oculaire, et qui se sont occupés des maladies de l'organe visuel, s'accordent à répéter : Nous n'abusons pas de nos yeux, nous les martyrisons.

Où, les yeux s'en vont à mesure que les lumières arrivent, et les ténèbres physiques se glissent traitreusement à côté des clartés intellectuelles.

Si rien n'arrête ce fleuve de ténèbres qui coule sur les classes cultivées, à côté

du fleuve de la science, on ne trouvera bientôt plus des yeux que parmi ceux qui labourent les champs, et qui laissent leur intelligence en friche.

En attendant que les autorités scolaires ne voient plus leur microcosme au travers des lunettes de l'optimisme et de la routine, et rendent l'hygiène obligatoire à tous les étages de l'édifice pédagogique, ayons quelque pitié des jeunes victimes qu'attend le régime actuel, et montrons-leur du moins les précipices ou l'ignorance de nos maîtres nous a laissés choir, quand elle ne nous a pas précipités.

Si la musique est une succession de sons qui s'appellent seulement entre eux, l'hygiène oculaire est une succession de règles s'appelant non seulement entre elles, mais appelant encore tous les préceptes de l'hygiène générale.

Car la santé des yeux tient à la santé générale comme la branche tient au tronc, et ce qui favorise ou compromet la seconde, favorise et compromet aussi la première.

On préservera donc ses yeux d'un grand nombre de maladies aiguës et chroniques en évitant :

10. L'air vicié par des émanations animales, des fumées de divers combustibles ;

20. Les températures trop basses ou trop élevées, ainsi que les brusques transitions de l'une à l'autre et les courants d'air ;

30. Les vêtements trop serrés ou trop étroits, particulièrement au cou et à la taille ;

40. La position trop inclinée de la tête et du corps pendant le travail oculaire ;

50. Les études prématurées, l'abus de lecture, etc ;

60. L'intempérance alcoolique ;

70. Le travail oculaire et cérébral immédiatement après les repas ;

(*) Ce paragraphe confirme ce que nous avons toujours soutenu à savoir que les eaux distribuées par des tuyaux de plomb, renfermant de ce métal sont nuisibles à la santé et qu'ils devraient être défendus de faire usage de tuyaux de plomb.